

PROCES VERBAL DE LA REUNION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VARENNE ET SCIE, LE LUNDI 29 JUIN 2009, à 18 HEURES

Date de convocation	12/06/2009
Membres en exercice :	44
Membres présents :	37
Membres votants :	38

Le *Conseil Communautaire* de la Communauté de Communes Varenne et Scie, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Saint Honoré, le lundi 29 juin 2009, à 18 heures, sous la Présidence de Gérard JOUAN, Président et Maire de La Chaussée.

<i>Commune</i>	<i>Délégués</i>	<i>Pr/Exc/Abs</i>	<i>Délégués</i>	<i>Pr/Exc/Abs</i>	<i>Suppléants</i>	<i>Pr/Exc/Abs</i>
Anneville sur Scie	RIBET Jacky	P	CHANDELIER Albert	P	MERAULT Franck	
Belmesnil	LE VERDIER Guy	P	OGDEN Hugues	A	LEMARCHAND Jean-Pierre	
Bertreville Saint Ouen	DE THEZY Catherine	P	CALAIS Thérèse	E	DEFOULNY Christian	E
Bois Robert	COTTEREAU Chantal	P	THOMAS Franck	P	AUGUSTIN Franck-Gabriel	
Le Catelier	PARIS Jean	P	POUSSET François	E	VIANDIER Jean-Marie	P
Les Cent Acres	VOLLET Jacques	P	ANDRE Pascal	A	ARNOULD Freddy	
La Chapelle du Bourgay	DOOM Johnny	P	GIFFARD Christian	P	LEVASSEUR DODIVERS Sylvie	
La Chaussée	JOUAN Gérard	P	BOINET Daniel	P	DE NAVACELLE Henri	
Criquetot sur Longueville	LEFORESTIER Nicolas	P	LEMOINE Hervé	P	LEROY Frédéric	
Crosville sur Scie	DEPREAUX Alain	P	LEFEBVRE Michel	P	LANGÉ Moïse	
Dénestanville	PRIEUR André	E(pvr)	GREBOVAL Colette	P	LANCHON Guillaume	
Lintot les Bois	GUEROUT Léon	P	LEGOIS Didier	P	LEVASSEUR Marie-Christine	
Longueville sur Scie	BOULANGER Serge	E	MICHEL Daniel	P	FLEURY Odile	
Manéhouville	DURAME Sébastien	E	PONTY François	P	HONORE Stéphane	
Muchedent	BOLINGUE Jean-Paul	E	HORCHOLLE Catherine	P	DENIS Sylvie	
Notre Dame du Parc	VIDAL Bastien	P	HERELLE Laurent	P	BLOT Sandrine	
Saint Crespin	CLAPISSON Raynald	E	GUISOLAN Michèle	P	LANGLOIS Jean-Pierre	P
Saint Germain d'Étables	CHARDONNET Michel	P	DELAHAYE Marius	P	MEMPIOT Patrice	
Saint Honoré	POTEL Paul	P	DARGENT Wulfran	E	DIOLOGENT Nadine	P
Sainte Foy	CHANDELIER David	P	JOURDAIN François	P	DARDANNE Annie	P
Torcy le Grand	SERVAIS PICORD Laurent	P	TAILLEFESSE Jacques	P	TAILLEFESSE Lucie	
Torcy le Petit	PAUMIER Jean-Pierre	P	BEZIRARD Bernard	P	ROGER Franck	P

Ordre du jour :

- Adoption du procès-verbal de la séance précédente
- Commission Animations, Collège et Equipements
 - Extension du gymnase
- Commission Aménagement de l'Espace
 - Aire de covoiturage
- Commission Logement social
 - MARPA – état d'avancement, maîtrise d'œuvre
- Poste d'agent technique – transformation du CAE
- Journal communautaire – tarif des publicités
- Pays – état d'avancement
- Pass Foncier
- Décision modificative budgétaire
- SYDEMPAD - Motion

-Adoption du procès-verbal de la séance précédente

Le procès verbal de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

-Commission Animations, Collège et Equipements (Présenté par C. Cottereau)

-Extension du gymnase

M. Ridel, du Cabinet En'Act Architecture, présente les plans d'aménagement et d'agrandissement du gymnase Gauthier Giffard, préparés par la Commission.

Il consiste en un doublement des vestiaires, une salle de gym, des locaux arbitres, une infirmerie, et un local réunion-bureau).

La démarche HQE a été recherchée notamment avec son intégration paysagère, la sur-isolation, l'éclairage naturel

...

Un espace vitré le long de la salle de gym donne un esprit d'espace.

Le local rangement n'est pas agrandi, mais du fait de la sortie de tous les équipements de gym qui seront fixes, de l'espace libre est trouvé ; de plus, une seconde porte est créée permettant d'optimiser le rangement au centre.

L'éclairage actuel de la salle sera revu et il est prévu en option, de modifier le chauffage afin de le jumeler à celui prévu sur l'extension en qualité environnementale (pompe à chaleur).

Puis, Chantal Cottereau présente les estimations financières du projet :

DEPENSES	
Restructuration existant	130 000.00
Extension	1 248 000.00
Extérieurs	45 000.00
Fondations profondes	55 000.00
Maîtrise d'oeuvre	177 400.00
Ass D.O.	45 000.00
Topo	3 200.00
géotechnie	3 500.00
SPS	10 400.00
CT	20 000.00
Total HT	1 737 500.00
Option remplacement chauffage gaz par pompe à chaleur	100 000.00
Equipements	35 000.00
Dalles protection sol	25 000.00
TOTAL GENERAL H.T.	1 897 500.00

RECETTES	
Subvention Département (70% du plafond de 800.000 €)	560 000 €
Subvention CNDS (20 à 50% plafonnée à 120 000 €)	120 000 €
Subvention Conseil Régional (30% du plafond de 2.000.000 €)	569 250 €
Subvention DDR (25% sur travaux)	459 000 €
TOTAL	1 708 250 €
Plafonné à 80%	1 518 000 €
SOLDE A FINANCER	379 500 €

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité :

-DECIDE d'engager cette opération

-SOLLICITE les subventions de la DDR, du Conseil Général, du Conseil Régional, de la DRDJS, des fédérations sportives

Concernant la participation de la commune des Grandes Ventes, une concertation va être menée entre les deux collectivités qui sera validée ultérieurement par le Conseil Communautaire.

Il est précisé que la décision finale de lancer les travaux interviendra après que les financements aient été obtenus et présentés aux élus pour validation.

C. Cottreau informe l'assemblée que pour le séjour ados, la Commission, face à la demande, a décidé d'admettre 36 enfants au lieu de 24.

Les membres n'émettent aucune remarque sur cette décision.

Monsieur le Président précise qu'il a du personnellement faire pression auprès de la Mairie de Ouistreham pour que les 12 jeunes supplémentaires soient retenus.

**Une manifestation de l'association ADIC perturbant les débats, et après leur avoir demandé de se conformer à la loi c'est-à-dire mettre leurs affiches et banderoles à l'extérieur en vain, le Président demande une séance à huit clos.*

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité des votants (2 abstentions) :

-DECIDE de poursuivre la réunion à huit clos.

Les manifestants n'acceptant pas de quitter la salle, Monsieur le Président prononce une suspension de séance à 18h50.

L'évacuation étant réalisée, la séance est reprise à huit clos à 19h30.

-Commission Aménagement de l'Espace, (présenté par A. Dépréaux)

-Aire de covoiturage

Lors de la précédente réunion du Conseil Communautaire, il a été exposé que la Commission avait souhaité consulter le Département afin de créer une aire de covoiturage à Criquetot sur Longueville, à l'ancien emplacement du point info. Une estimation des travaux est en cours par la Direction des Transports du Conseil Général qui sera ensuite proposée à la Commission Permanente du Conseil Général.

Aussi, nous sommes sollicités pour assurer l'éclairage public, l'entretien et le nettoyage du site.

Une convention est proposée en ce sens.

Divers devis ont été sollicités.

5 mâts : 26487.65 € 2 mâts : 13323.08 € 2 mâts en ôlaire : 11865.35 €

Compte tenu que le solaire ne permettra pas d'obtenir une fourniture d'électricité au-delà de 4h de fonctionnement, que l'entretien est plus important, la Commission propose d'opter pour la seconde solution à 13323.08 € qui consiste à se raccorder sur le réseau de la zone d'activité.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité :

-APPROUVE cette proposition avec la pose de 2 mâts raccordés sur le réseau existant

-AUTORISE le Président à signer une convention de mandat avec la commune de Criquetot sur Longueville afin de bénéficier des subventions par l'intermédiaire du syndicat d'énergie.

-Commission Logement social, (présenté par C. De Thezy)

-MARPA – état d'avancement, maîtrise d'œuvre

Le dossier est finalisé et a été présenté à la Direction Personnes Agées Personnes Handicapées du Conseil, avant examen par le CROSMS

Il convient de procéder au règlement de la première phase de maîtrise d'œuvre, coût qui sera incorporé au prix de cession de la parcelle à Sodineuf, tout comme les frais de géomètre.

-Poste d'agent technique – transformation du CAE

Monsieur le Président expose que le poste de CAE en qualité d'agent technique occupé par Gervais Boullard arrive à échéance le 09 septembre 2009.

Sur proposition du Bureau, le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité :

-DECIDE de créer le poste d'agent technique à 35h/s.

-Création d'un CAE

Monsieur le Président expose qu'afin de pouvoir entretenir le château et l'ensemble de nos espaces verts en saison estivale et palier également aux congés, il serait souhaitable de créer un CAE de 6 mois en agent d'espaces verts et technique.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité DECIDE de créer un CAE de 6 mois à 24h/s.

-Journal communautaire – tarif des publicités

Monsieur le Président expose que le Bureau a souhaité qu'à l'occasion de la prochaine édition du journal communautaire, les publicités soient sollicités directement par notre collectivité et non par l'imprimeur afin de diminuer les coûts aux annonceurs.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité :

-FIXE les tarifs des publicités comme suit :

Taille	Prix 2009
1/3 de couverture	850
1/4 de couverture	700
1/3	700
1/4	550
1/8	300
1/10	250
1/12	210

-Pays – état d'avancement

Une récente réunion a été organisée par l'Association du Pays Dieppois Terroir de Caux, en présence de M. Girod, Vice-Président du Conseil Régional et de M. Moulin, Sous-Préfecture de Dieppe.

Un rappel des orientations du contrat de Plan Etat Région a été fait permettant de nous indiquer les opérations qui seront vraisemblablement retenables dans la programmation.

Il convient maintenant d'établir des fiches-actions pour l'ensemble des opérations.

Pour notre Communauté de Communes, nous proposons d'inscrire :

Extension Zone d'activités (Criquetot sur Longueville)	2009-2010
Extension de la déchetterie (La Chapelle du Bourgay)	2009
Extension du gymnase- salle de gym (Longueville sur Scie)	2009
MARPA (Torcy le Grand)	2010-2012
Friche Laiterie de Longueville Centre communautaire Ateliers artisanaux, Bureaux logement	2010-2012
Maison de services publics (Longueville sur Scie)	2010-2012
Préservation du patrimoine classé	

Toiture église de Muchedent	2009-2010
Préservation du patrimoine classé et développement touristique Consolidation Château Gautier Giffard	2009-2010
Aire de covoiturage	2009-2010
SCOT	
Maison médicale	
Hôtel d'entreprise	
Accessibilité aux handicapés	
Piste cyclable	
Signalétique commune touristique	
PLH	
Crèche, garderie, petite enfance	
Travaux pour suppression marnières lors de péril	
Extension Créabus	

Les membres n'émettent pas de remarques particulières sur les objectifs proposés.

M. Leforestier souhaite qu'une étude sur la réorganisation des structures scolaires et sportives soit menée.

M. Jouan y est favorable.

-Pass Foncier

G. Jouan présente succinctement le dispositif Pass Foncier, outil au service des collectivités locales pour booster la construction, et précise qu'il a été sollicité par certains de ses collègues maires pour mettre en place ce dispositif sur notre territoire.

Et de préciser que la Communauté de Communes Saône et Vienne l'a déjà mis en place.

Les membres sont favorables à ce que la Commission Logement mène une étude et présente un rapport lors du prochain conseil communautaire.

-Décision modificative budgétaire

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité DECIDE la modification budgétaire suivante :

Opération 19 : MARPA D 2315 : 10000 € R 131 : 10000 €

-SYDEMPAD - Motion

Notre collectivité, par son adhésion au SYDEMPAD, a développé le dispositif « Musique à l'Ecole ». Cette action de qualité en milieu scolaire permet aux enfants d'accéder démocratiquement à un enseignement artistique encadré par des professionnels.

La Direction Régionale des Affaires Culturelles qui soutient habituellement ce projet, a annoncé une baisse sensible de son aide de 20.000 €. Cette réduction amorce le retrait progressif de l'aide qu'apporte l'Etat.

Le désengagement progressif de ce partenaire institutionnel aura pour effet d'augmenter sensiblement la contribution de chaque collectivité ou de voir le dispositif s'arrêter.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité :

-DECIDE de voter une motion en faveur du Plan Musique à l'Ecole.

-Questions diverses

N. Leforestier demande où en est le dossier éolien.

A. Dépreaux précise que l'enquête publique n'est pas encore lancée car on attend les résultats des mâts de mesure.

G. Jouan précise que la ZDE mise en place sur notre territoire permet la constructibilité. Lorsque la demande de permis de construire sera déposée, il y aura enquête publique et il appartiendra au Préfet de statuer en dernier ressort.

La séance est levée à 19h55.